



Communiqué de presse, 14 mars 2022

Les dynamiques sont en faveur du climat pour la votation du 15 mai sur le point d'impôts climatique à Morges

Deux nouveaux membres collectifs : Pro Vélo et Ecojardins Morges

Actualité inédite : Retrait d'un parti membre du Comité référendaire ?

Plusieurs nouvelles nous indiquent une dynamique positive en faveur du climat et de la votation sur le point d'impôts climatique.

Premièrement, dans sa séance du 2 mars, le Conseil communal de Morges a voté en faveur d'une résolution demandant que les coûts de la Stratégie énergétique 2035 soient portés au budget. C'est une importante victoire vers la réalisation des objectifs climatiques de la Ville. Suite à l'acceptation du point d'impôts affecté, la majorité de l'organe législatif reste donc cohérent et acquis à la mise à disposition des fonds nécessaires.

Convaincus que notre démarche s'inscrit dans un véritable projet de société et non dans une logique partisane, nous avons créé l'association « Un café pour le climat » pour permettre à tout un chacun d'y adhérer pour soutenir nos objectifs, y incluant des membres collectifs. C'est donc avec un grand plaisir que nous annonçons aujourd'hui l'adhésion de deux nouveaux membres collectifs : Pro Vélo Région Morges et les Ecojardins Morges. Le nombre total de membres collectifs se monte donc à quatre, avec l'ATE et les Grands-parents du climat section Morges ayant déjà décidé de soutenir notre cause.

L'impact destructeur du changement climatique sur la biodiversité, sur nos paysages et notre agriculture n'est plus à démontrer, c'est donc tout naturellement que les Ecojardins Morges se joignent à « Un café pour le climat ».

La mobilité carbone étant parmi les principaux émissaire de CO2 et, sous sa forme électrique, des consommateurs importants d'énergie, la promotion de la mobilité douce fait également partie de la Stratégie énergétique de la Ville de Morges. En plus, avec les prix de pétrole qui flambent à cause de la guerre en Ukraine, l'alternative que propose le vélo est bénéfique pour le climat, pour le portefeuille et pour la santé. Pro Vélo Région Morges a également fait le pas de se joindre à nous.

D'autres adhésions collectives sont actuellement en discussions et ne devraient pas tarder à se réaliser.

Pour adhérer à « Un café pour le climat », visiter notre site web www.uncafepourleclimat.ch sous l'onglet « L'association ».

Et la dernière nouvelle mais la plus importante, selon un courrier de lecteur paru dans la dernière édition du Journal de Morges, l'Entente Morgienne aurait quitté le Comité référendaire qui attaque le point d'impôts climatique. C'est donc une tendance tout à fait contraire qui s'installe entre les fronts pro et anti-climatiques. Effectivement, le délai pour soumettre les cosignes de vote des partis politiques était le 11 mars. Le seul suspens qui reste sont les Verts Libéraux et l'éventuelle confirmation concernant l'Entente Morgienne. C'est probablement inédit en terre politique vaudoise qu'un parti quitte un comité référendaire entre le dépôt des signatures et la votation.

Contact :

Pascal Gemperli, 078 892 85 82, gemperlipascal@gmail.com

Sylvie Fay, 078 743 64 64, sylvie.fay@gmail.com

Le contexte :

Le 15 mai, les morgiennes et morgiens voteront sur l'affectation d'un point d'impôt à la Stratégie énergétique 2035 de la Ville de Morges. Cette mesure a été votée par le Conseil communal dans la foulée des discussions sur le budget 2022, après s'être rendu compte que le financement de la politique climatique de la Ville de Morges n'était pas suffisamment assuré. Les CHF 855'000.- ainsi récoltés permettront de renforcer considérablement la contribution de Morges aux engagements de la Suisse dans le cadre des Accords de Paris. Ces fonds seront utilisés pour réduire notre consommation d'énergie et donc les coûts énergétiques et pour produire l'énergie localement. Ce besoin se manifeste avec une certaine urgence, en particulier en période de forte augmentation des prix de l'énergie sur les marchés internationaux.

A travers les travaux ainsi engagés et les subventions accordées aux privés pour leurs propres projets de transition énergétique, il s'agit également d'un stimulus bienvenu pour l'économie locale. Rappelons également que l'impact financier que ce point d'impôt climatique représente en moyenne le prix d'un café par mois seulement, un bon investissement pour la planète et nos enfants.